

# Provence



Programme d'étude vipère d'Orsini



Acquisition dans les Maures



Chantiers de restauration des mares

## Camp militaire de Canjuers 35 000 hectares sous convention



Conservatoire - Études  
des Écosystèmes de  
Provence - Alpes du sud



O.P.I.E. Office Pour  
les Insectes et  
leur Environnement





Siège social :  
**CEEP**

890 chemin  
de Bouenhoure Haut  
13090 AIX-EN-PROVENCE  
Tél : 04 42 20 03 83  
Fax : 04 42 20 05 98  
espaces.naturels.provence@club-inter-  
net.fr

#### Bureau :

Président :  
Vincent Kulesza  
Vice-Président :  
Gilles Cheylan  
Trésorier :  
Henri Spini  
Secrétaire :  
Jean-Claude Tempier  
Trésorier adjoint :  
Pierre Horisberger  
Secrétaire adjoint :  
Denis Huin

#### Conseil d'Administration

François Bavouzet, Gisèle  
Beaudoin, Gilles Cheylan,  
Marc Cheylan, Yves Derrien,  
Maurice Desagher, Guy  
Durand, Eliane Geyer, Pierre  
Horisberger, Denis Huin,  
André Joyeux, Vincent  
Kulesza, Danièle N'Guyen,  
Henri Spini, Claude Tardieu,  
Jean-Claude Tempier et  
Patrice Van Oye.

Le CEEP est agréé au titre de la loi du  
10/07/76 sur la protection de la nature  
dans un cadre régional. Il est membre  
de France-Nature Environnement et affi-  
lié à la fédération des Conservatoires.

#### Directeur de la publication :

Jean Boutin.

#### Comité de lecture :

Vincent Kulesza, Denis Huin, Michèle  
Tarrin, Etienne Becker

#### Conception maquette :

Etienne Becker.

GARRIGUES, publication du CEEP

#### Contact :

Écomusée de la Crau,  
13310 Saint-Martin de Crau  
Tél : 04 90 47 02 01  
Fax : 04 90 47 05 28

#### Crédit photos et dessins :

Frédéric Plana, Antoine Catard,  
Muriel Cary, David Tatin,  
Lionel Quelin, Arnaud Lyet,  
Philippe Orsini, Pascal Tartary  
et GC Canjuers - Ltn Fiolet

# Édito

## Éditorial

### 35 000 hectares !

Un paradis pour les outardes, les pies-grièches, les aigles royaux, les criquets hérisson et les papillons rares, sans oublier les vipères d'Orsini, les lis de Pomponne, les fritillaires ...

Pourtant si proche des activités humaines, il subsiste encore un grand espace naturel passionnant, épargné par la frénésie du béton : **le Camp militaire de Canjuers**. Il s'étire sur 40 km au sud des gorges du Verdon. Eh oui, même si la "Grande Muette" y fait parfois du tapage, Dame Nature s'en est bien accommodée.

Depuis des années, discrètement, mais avec efficacité, en collaboration avec les militaires, les commandos de bénévoles et de salariés du CEEP débusquent les espèces rares réfugiées dans les milieux naturels du Camp.

Mais il fallait aller plus loin, afin de renforcer et pérenniser notre action. Une convention portant sur l'étude et les conseils de gestion de ces vastes espaces vient d'être signée par le Commandant de la région militaire du Sud-Est et Vincent Kulesza, président du CEEP.

35 000 hectares, ce sont beaucoup de secteurs, coins et recoins à mieux connaître ou à découvrir afin de proposer les mesures de conservation adaptées. Un beau challenge pour nos bénévoles, à la hauteur des 30 ans d'expérience du CEEP !

Merci aux premiers officiers qui nous ont permis, il y a bien des années, de pénétrer dans leur sanctuaire.

**Jean-Claude Tempier, secrétaire du CEEP.**

## Sommaire

#### Pages

- 3 et 4 • Les brèves du CEEP
- 4 • le coin des naturalistes
- 5 • Vaucluse : Maubec, de l'ancienne déchetterie à l'observatoire à guêpiers
- 6 à 8 • Var : Camp militaire de Canjuers, pourquoi tant de richesses ?
- 9 • Var : Camp militaire de Canjuers, le CEEP expert naturaliste des 35 000 hectares
- 10 et 11 • Var : massif des Maures, de Saint-Daumas à l'Ubac des Maures
- 12 à 14 • Var, Vaucluse et Hautes-Alpes : Mares en chantier, restauration des habitats
- 15 • Vaucluse et Bouches-du-Rhône : Programme LIFE vautour percnoptère
- 16 à 18 • Montagnes de Provence : Programme LIFE 2006, l'année des vipères
- 19 • Partenaires du CEEP, bulletin d'adhésion, OPIE

## THT Verdon abandonnée

Le projet de ligne Très Haute Tension "ne passera pas par les gorges du Verdon" a annoncé le Conseil d'Etat, la plus haute autorité juridictionnelle du pays, estimant que le projet comportait plus d'inconvénients que d'avantages et indiquant que "Les atteintes qui seraient portées à la région des gorges du Verdon par l'opération projetée sont telles qu'elles privent cette dernière d'utilité publique".

Source RSN.

## Création du Conseil National du Littoral

Le Premier ministre a installé le 13 juillet 2006 le Conseil National du Littoral. Il se compose de 72 membres (dont 35 élus), nommés pour cinq ans et s'articule autour d'une commission permanente comptant 21 membres. Ce conseil qui rassemble les divers acteurs présents sur le littoral, a été créé pour être un lieu d'échange, d'expertise et de concertation qui doit permettre de faire émerger "une vision plus intégrée entre la protection de l'environnement, l'urbanisation et le développement économique".

Source Rivages de France.

## Le CEEP se porte partie civile

Depuis début 2006, le CEEP s'est porté partie civile pour des infractions à la protection de la nature. Dans la Réserve Naturelle des coussouls de Crau (Bouches-du-Rhône), concernant la construction d'un bâtiment outrepassant les autorisations préfectorales. A la Colle du Rouët (Var), le CEEP s'est porté partie civile suite à la verbalisation d'un dépôt d'ordures avec un véhicule dans une mare. Cette mare recèle comme espèces protégées le pélobate cultripède, le pélydote ponctué, la grenouille agile, la cistude d'Europe, la renoncule de Revélière sous-espèce de Rodié, ainsi que la gratiole officinale.

## Nouvelles embauches

Dans le cadre du programme européen LIFE vautour percnoptère, un technicien, Julien Renet, a été embauché pour un an pour

mettre en place de nouvelles placettes d'alimentation pour le vautour dans la plaine de la Crau.

Pour information, 7 placettes sont déjà en fonction.

Pour renforcer l'équipe de la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau, cogérée par le CEEP et la Chambre d'Agriculture, Guillaume Paulus et Nicolas Vincent-Martin ont été recrutés.

## Un centre de soins agréé

Dans les Alpes du sud, entre Gap et Sisteron, un centre de soins de la faune sauvage existe depuis maintenant 5 ans. Il récupère tout oiseau ou mammifère sauvage blessé ou en détresse. Déjà 1160 animaux y ont été récupérés, soit entre 300 et 350 à l'année. Les soins sont donnés par des bénévoles, le Centre fonctionne avec quelques subventions. Une journée de formation pour devenir bénévole pour récupérer les animaux et les amener au centre est prévue pour bientôt. Pour joindre le centre de soins ou intégrer le réseau de récupérateurs, contacter :

**Michel Physel**  
au 04 92 54 74 31  
ou au 06 77 97 21 22.

Dans le prochain n° de Garrigues, un article complet sera consacré au centre de soins.

## Adhésion au CEEP

Petit changement dans l'organisation de l'adhésion : celle-ci court

désormais du jour de l'adhésion au même jour l'année suivante, vous trouverez sur l'étiquette de l'enveloppe avec votre adresse la date de fin d'adhésion.

Vous avez tous reçu nos publications jusqu'à ce jour, adhésion renouvelée ou non. Les envois ne se feront désormais que pour les personnes à jour : pour 2007 ne tardez pas !

Le montant de l'adhésion est bien en deçà des coûts générés par les envois postaux, réalisation des publications et gestion de la vie associative. Votre adhésion n'est pas un paiement, c'est une soutien.

## Fondurane a accueilli

le tournage de la série télévisée "Une femme d'Honneur" avec Corinne Touzet. La réserve servait de décor à plusieurs scènes. En contrepartie et pour pallier au dérangement et au piétinement induit par la présence de l'équipe de tournage, le CEEP a demandé à la production de verser des mesures compensatoires qui aideront aux actions de gestion.

## Nouveau local du CEEP- 06

Retrouvez l'antenne CEEP des Alpes-Maritimes dans ses nouveaux locaux :

**CEEP 06**  
970 route de Nice  
Châteauneuf de Grasse  
Tel : 04 93 36 62 48

## à vos agendas

### A l'écomusée de la Crau

- En novembre : de Nature Artistique (exposition du Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement d'Arles)

- En décembre et janvier : crèche provençale.

- De février à avril : Course Camarguaise et traditions (panneaux et film, mythologie, histoire, manade, chevaux, gardians, ...)

- En mai : Catherine Chaillou (sculpture et céramique naturaliste) et Yann le Bris (dessin et illustrations naturalistes) : deux

artistes de renom présents entre autres au festival ornitho de Ménigoutte.

CEEP - Ecomusée de la Crau  
ST Martin de Crau -13  
Tél : 04 90 47 02 01  
ouvert du lundi au samedi  
(9 à 12h et 14 à 18h)

### Assemblée Générale 2007

L'Assemblée annuelle du CEEP est prévue pour les 9 et 10 juin 2007 dans les Alpes du sud, le lieu n'est pas encore décidé. Retenez cette date et bienvenue à tous les adhérents !

## Site de la Grande Pinède

Le décret de création de la Réserve Naturelle Régionale attendu depuis de très nombreuses années pour protéger efficacement le site de la Grande Pinède (vallons de Vioune et Joyeuse) se fait toujours attendre. Lors d'un comité de suivi du site, le CEEP s'est engagé envers 6 propriétaires conventionnés à mettre en place des cahiers des charges pour la gestion des olivraies et des vignes, dans l'espoir de les intégrer dans le décret de création de la réserve. Hélas, la lenteur de l'avancement de la création de la réserve a amené un des propriétaires sous convention avec le CEEP depuis quinze ans à se désengager du partenariat.

## Drôles d'oiseaux !

1 - Darwin aurait sûrement apprécié cette découverte récente ! Des scientifiques de l'université de Princeton ont observé un changement de la forme du bec du pinson *Geospiza fortis* des Galapagos. 22 ans seulement après l'arrivée sur l'île d'un pinson concurrent, au bec puissant et mieux "armé" pour manger les grosses graines, la population de *G. fortis* a vu la taille de son bec se réduire. Preuve, s'il en fallait que l'évolution est en marche et qu'elle peut s'exprimer sur un temps très court !

2 - Le puffin fuligineux, oiseau de mer plutôt cantonné à l'Atlantique, vient d'obtenir le statut très envié de champion toute catégorie avec près de 65 000 km parcouru en

200 jours. Une performance attestée grâce à un système électronique miniature installé sur un individu.

## Abeilles en déclin

Les apiculteurs se plaignaient à raison de la forte nocivité de certains pesticides utilisés en agriculture. Mais il y a pire : des chercheurs de l'université britannique de Leeds ont mis en évidence que depuis 1980, la biodiversité des populations d'abeilles est en baisse. Ce phénomène alarmant serait lié à la baisse de diversité des plantes mellifères. Autre constat : les plantes liées aux vents et à l'eau pour leur pollinisation sont elles prospères tout comme celles liées aux mouches.

# le coin des naturalistes

## Alouette calandre

Ce printemps, l'équipe de la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau a mené un recensement exhaustif de cette espèce, dont la Crau concentre l'essentiel de la population française. L'effectif a été évalué à 62-70 couples reproducteurs. Ce chiffre, très supérieur aux précédentes estimations (40-50 couples) est à mettre au crédit de Guillaume Paulus, Nicolas Vincent-Martin et de leur stagiaire Yoann Rocton, qui se sont investis sans compter dans le travail de terrain. La méthode de prospection sera à nouveau testée pour validation au cours des prochaines années. D'autres travaux sur l'utilisation des coussouls par l'alouette calandre sont également en cours.

## Appel à inventaires

L'antenne CEEP des Alpes-Maritimes va réaliser en 2007 les plans de gestion du site de l'aéroport de Cannes-Mandelieu (convention de gestion avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie Nice-Côte d'Azur depuis 2002) et du site à orchidées de Sophia Antipolis (convention avec



Prairie à Orchis papillon.

l'Institut National de la Propriété Industrielle et Bayer Cropscience depuis 2002). Des inventaires naturalistes complémentaires seront réalisés afin d'améliorer la connaissance du patrimoine de ces sites, ces données seront intégrées aux plans de gestion. Un appel est lancé aux naturalistes qui souhaitent nous aider :  
- pour le site de l'aéroport de Cannes-Mandelieu, ces inventaires concerneront les oiseaux, les reptiles et amphibiens, les lépidoptères et les orthoptères ;  
- pour le site à orchidées de Sophia Antipolis, inventaires complémentaires flore, lépidoptères et orthoptères.

N'hésitez pas dès à présent à vous faire connaître si vous souhaitez participer à ces inventaires.

**CEEP-06**  
**Muriel CARY**  
**970, route de Nice**  
**06740 Chateaufort**  
**Tel : 04 93 36 62 48**  
**muriel.cary@ceep.asso.fr**

## Inventaire des mares PACA

L'inventaire des mares de la région est toujours en cours. Les informations sont disponibles à l'écomusée de la Crau, sur le site internet du CEEP, ainsi que les fiches de terrain à télécharger. Pour plus d'info, n'hésitez pas à contacter :

**Pascal Tartary- CEEP**  
**Tél. : 04 94 47 66 52**



On participé à la rédaction de ces rubriques : E. Becker, M. Cary, D. Huin, L. Quelin, P. Tartary, A. Wolff.

## Maubec, de l'ancienne déchetterie à l'observatoire des guêpiers

**S**ur la commune de Maubec, dans le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL), la collaboration entre partenaires prend toute sa signification.

Tout démarre de l'observation avisée d'un habitant du village. Sur l'ancienne déchetterie, une colonie de guêpiers d'Europe s'est installée. La commune est prévenue, ainsi que le Parc et le CEEP.

Avant d'être une déchetterie (pour les communes de Maubec et d'Oppède), le terrain avait été exploité en tant que carrière : l'extraction des matériaux a créé des microfaislaises dont les bords sont constitués en alternance de sable et de gravier (le Calavon est tout proche). C'est dans les veines de sables que les guêpiers viennent creuser les terriers qui abritent leur reproduction. En 2003, le site n'est plus utilisé comme déchetterie mais les ordures y abondent. Les communes, le Parc et le CEEP s'engagent alors dans une démarche de restauration du site, de protection et de découverte des guêpiers.

Dans un premier temps, des travaux de réhabilitation ont été menés permettant de nettoyer complètement le terrain et de le recouvrir de terre végétale (montage du dossier et suivi des travaux par le Parc).



**Le site dont les parois sont utilisées par les guêpiers, avant et après nettoyage ...**



**L'observatoire, de la modélisation au montage.**

Depuis 2003, le CEEP a pris en charge le suivi de la colonie et l'organisation de visites guidées (en juin et juillet), le site se prêtant bien à l'observation des oiseaux sans dérangement. Afin d'avoir de meilleures conditions d'observations, un observatoire a été spécialement imaginé par l'un des architectes du Parc. Les premières découpes de bois ont été effectuées par les élèves du Lycée professionnel de St Rémy de Provence. La suite de la préparation puis le montage, qui a eu lieu fin juillet, ont été menés conjointement par les communes, le Parc et le CEEP.

Enfin, un dernier travail sera mené par la commune de Maubec et le CEEP, qui consistera à acquérir un fonds documentaire sur les guêpiers et la migration des oiseaux, et réaliser une plaquette et un panneau d'information.

Ces opérations seront rendues possibles par le cofinancement des communes de Maubec et d'Oppède et des crédits européens Leader+.

Ainsi, la mise en commun des bonnes volontés (riverains, institutions, association), permettra à un site qui a pendant des années servi de dépotoir, de devenir le lieu de nidification d'une espèce d'oiseau emblématique de la région, et un endroit où la sensibilisation à l'environnement s'abordera sous bien des facettes ...

## Camp militaire de Canjuers Pourquoi autant de richesses ?

**A**vec ses 35 000 hectares le Camp Militaire de Canjuers est le plus grand champ de tir d'Europe. Créé au début des années 1970 par expropriation, le terrain militaire a, en quelque sorte, "gelé" environ 6 % de la surface du département du Var et a évité les pressions agricoles, touristiques, économiques et spéculatives.

Certes, depuis plus de 30 ans, des millions d'obus et de missiles se sont abattus sur ces terres arides et des centaines de milliers de soldats, appelés ou de carrière, appartenant à une dizaine de pays ont arpenté ces pistes et ces sentiers avec des milliers de chars d'assaut.

La faune ne s'est pas enfuie, au contraire elle a trouvé un refuge. La flore n'a pas disparu et elle s'est maintenue bien mieux qu'en d'autres secteurs apparemment moins fréquentés ou même officiellement protégés.

**Est-ce un hasard ? Le milieu était-il à l'origine d'une extrême richesse ? Faut-il faire l'apologie de l'Armée comme gestionnaire de site ?**

Comme toujours en environnement le problème est complexe et les questions ci-dessus ont des réponses multiples.

Je crois tout d'abord qu'il faut exclure le hasard ; une aussi grande richesse biologique n'aurait pas pu se maintenir sur une aussi grande superficie pendant aussi longtemps, dans des domaines aussi variés que

l'entomologie, l'ornithologie, la botanique, la mammalogie et l'herpétologie, par une succession de coups de chance...

**Le milieu naturel était-il à l'origine d'une extrême richesse ?**

Je crois que l'on peut, sans crainte de se tromper, répondre par l'affirmative.

Les données anciennes des botanistes varois (en particulier Abel Albert qui a séjourné à Ampus à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle) et des ornithologues (notamment le Colonel Besson qui a patiemment sillonné les Alpes du Sud dans les années 1960/1970), nous montrent clairement que ces hauts plateaux steppiques, bordés par les premières grandes forêts méditerranéennes de hêtres, de pin sylvestre et même de sapins, et



**Chardan : l'un des villages expropriés du Camp.**

6

**La ferme expropriée de la Grande Nouguière accueille des petits rhinolophes.**



entrecoupés de gorges et canyons permettaient la convergence des faunes et des flores méditerranéennes et alpines. Les inventaires quantitatifs récents ont largement confirmé leurs analyses.

- Plus de 100 espèces d'oiseaux nicheurs (sur les 163 espèces nicheuses dans le Var), dont des espèces prestigieuses comme l'aigle royal, le tétras lyre ou l'outarde canepetière ainsi que l'une des plus belles populations de perdrix rouges sauvages de Provence.

- Des cortèges floristiques exceptionnels où se mêlent les influences alpines, méditerranéennes et ligures avec comme point d'orgue une petite fougère endémique la doradille du Verdon (*Asplenium jahandiezi*), mais aussi de splendides stations de messicoles, de lis de Pomponne et de pivoine voyageuse.

- Des communautés d'insectes extrêmement abondantes tant en espèces qu'en individus : de la rosalie des Alpes au criquet hérisson.

- La diversité des habitats et la richesse en insectes se traduit par la présence de 13 espèces de chauves souris.

- tous les serpents de Provence (10 espèces) avec une des 12 populations françaises de la rarissime vipère d'Orsini.

- Peuplement exceptionnel en grands mammifères avec quatre espèces d'ongulés (sanglier, cerf, chevreuil et chamois) et 2 grands prédateurs : le loup et le lynx.

#### L'Armée a-t-elle géré le site de manière exemplaire ?

Même si la gestion du Camp par les militaires n'a probablement pas été réalisée dans une stricte optique de protection de la nature, on peut dire qu'un certain nombre de contraintes caractérisant les terrains militaires sont globalement favorables à la faune et à la flore :

- Restriction des accès aux personnes pour des problèmes de sécurité (tirs de canons) : favorable à la faune.

- Restriction du linéaire de routes ouvertes à la circulation des civils traversant le camp : favorable à la faune.

- Fermeture totale de certains secteurs, réceptacles de tirs : malgré le bruit ... favorable à la faune.

- Ouverture volontaire du milieu végétal (pare-feux en bordure extérieure du camp et pare-feux

autour des réceptacles de tir) : favorable à la faune et à la flore.

- Ouverture (involontaire) du milieu par de petits incendies favorisant la biodiversité : favorable à la faune et à la flore.

- Restriction de la pression de chasse (favorable à la faune) : 400 chasseurs sur 35 000 ha (un tiers de la surface est en réserve depuis 1969, les deux tiers restants ne sont ouverts que s'il ne s'y déroule pas de manoeuvres ni de tirs) ; chasse ouverte seulement 3 jours par semaine ; prélèvement maximum autorisé pour le petit gibier sédentaire et migrateur.

- Création de cultures à gibier et entretien des pare-feux par le sylvopastoralisme : favorable à la faune et à la flore.

- La gestion des forêts (parmi les plus belles du département a été confiée à l'Office National des



Le lys de Pomponne.



Chevreuil mâle.



Le criquet hérisson.

Forêts.) : favorable à la flore et la faune.

- Et surtout absence de tout type d'agriculture depuis plus de 30 ans (donc, ni herbicides ... ni insecticides) ; cela est particulièrement rare sur une aussi grande durée et d'aussi grandes surfaces et s'avère être extrêmement favorable à la flore et à l'entomofaune, ce qui se répercute tout au long des chaînes alimentaires.

Reste que, quiconque observe l'évolution du réseau des pistes, depuis 30 ans, ne peut que constater sa formidable prolifération et surtout leur débouché à l'extérieur du camp (ce qui augmente les pénétrations illicites).

Certes, les riverains se plaignent du bruit des canons, que l'on entend jusque sur la côte.

Les manoeuvres ne tiennent pas compte des dates de reproduction des oiseaux et l'on peut déplorer la destruction des "nuisibles", pratique inutile et portant atteinte à l'intégrité de la chaîne alimentaire.

Mais nous sommes obligés de constater que le camp militaire de Canjuers reste un splendide réservoir de biodiversité, occupant une situation charnière entre les zones méditerranéenne et alpine.

En fait, quand j'ai vu, pour la première fois le grand plan de Canjuers, j'ai été saisi par la beauté sauvage

de ce site et j'ai recherché la description qu'en faisait Jean GIONO :

"Maintenant, on entre dans le désert d'un haut plateau à l'altitude moyenne de 1 000 mètres sur 40 kilomètres de long et 15 kilomètres de large. C'est le Plan de Canjuers. Comme pour la scène d'un grand théâtre sur laquelle va jouer la solitude, les montagnes en place sur tout le pourtour de l'horizon ne vont pas bouger, le piéton lui-même continuant sa marche à l'impression d'être immobile. Il est à la place crayonnée sur le "plateau" (c'est le cas de le dire) par le grand metteur en scène, et il y joue son rôle sans en bouger. Rien de plus corrosif pour le moderne que ce haut lieu. L'air est d'une pureté exquise : le poumon devient un appareil de connaissance ; il goûte l'âpreté des glaciers, il assimile les espaces vierges, il respire enfin autre chose que ses résidus et les laissés-pour-compte, il est aux prises avec les éléments même de la vie."

Peut-on rajouter quelque chose ?

**Philippe Orsini** Conservateur du patrimoine au  
Muséum d'Histoire Naturelle de Toulon  
Ancien président du CEEP



Plan de Luby : zone humide remarquable et objectif de parachutage.

## Camp militaire de Canjuers

### le CEEP expert naturaliste des 35 000 hectares

**D**epuis la mi-juillet 2006 une convention tripartite entre le CEEP, le Ministère de la Défense et l'Office National des Forêts (ONF) donne au CEEP le rôle d'expert scientifique sur la totalité du Camp militaire de Canjuers (35 000 hectares), apportant ainsi son savoir-faire et ses connaissances auprès de ces deux partenaires en matière de conservation et de gestion des espaces et espèces à intérêt patrimonial.

Cette convention tripartite permettra de développer les actions d'inventaire dans tous les domaines de l'écologie, fournir des informations pour une meilleure gestion des massifs forestiers ou des aménagements mili-

itaires sans pour autant limiter les activités militaires sur le site (entraînements, tirs, manoeuvres ...). Cette convention intègre aussi une part de sensibilisation nécessaire à une prise de conscience des autorités et un appui à la mise en place d'aménagements permettant la conservation ou la restauration d'espèces menacées.

Depuis la signature en avril 1995 d'un protocole d'accord relatif à la protection de l'environnement entre les ministres chargés de la défense et de l'environnement et son actualisation en 2002, la fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels gère de plus en plus de terrains militaires d'intérêt patrimonial pour la faune et la flore comme le Camp de la Valbonne en Poitou-Charentes ou celui de Montmorillon en Rhône-Alpes.

Depuis 1996, le CEEP est expert scientifique auprès de l'ONF (gestionnaire principal du Camp) aux Crêtes du Malay, 160 hectares de prairie battue par les vents, habitat de la vipère d'Orsini. Ce partenariat a été rendu possible grâce à Philippe Orsini.

**Pascal Tartary**



**Les Crêtes du Malay, site à l'extrême Est du Camp, sous convention avec le CEEP depuis dix ans.**



**Le Trou aux cornilles, un des nombreux avens du plateau karstique.**

#### Précautions d'accès

Nous tenons à rappeler que le Camp militaire de Canjuers est un terrain militaire servant de champ de tir à balle réelle pour l'Armée de Terre. Par conséquent :

- Il est strictement interdit d'y pénétrer ;
- les membres du CEEP se doivent de respecter cette interdiction ;
- Avant tout, informez vous auprès de Pascal Tartary du CEEP.

Dans tous les cas, ne pénétrez jamais sur un camp militaire sans autorisation, outre les poursuites pénales qui seront engagées contre vous, vous risqueriez de détruire les efforts engagés pour la protection de la nature et notre présence sur le Camp de Canjuers.



**Canjuers est pâturé par environ 20 000 têtes de bétails. Ici, une prairie riveraine de l'Artuby.**

## Massif des Maures De Saint-Daumas à l'Ubac des Maures

**D**eux opérations d'acquisition foncière se sont déroulées il y a peu. Elles concluent la fin d'un cycle entamé en 1999 par l'acquisition de 100 hectares dans le Vallon de Saint-Daumas. La surface maîtrisée atteint désormais près de 170 hectares d'un seul tenant ce qui en fait la plus grande propriété du CEEP dans le Var. Le site se situe au sud de la commune du Cannet des Maures et sera désormais désigné sous l'appellation "Ubac des Maures".

### Une richesse biologique peu commune

Le contexte général du site est l'interface entre la plaine et le massif des Maures. La diversité de milieux est donc particulièrement forte. On compte 12 habitats différents, des dalles de grès aux châtaigneraies en passant par divers faciès de suberaie, dont certains relativement matures, et de pelouses, humides à sèches. La diversité végétale comporte au moins 300 espèces de plantes vasculaires dont 30 protégées. Les espèces animales emblématiques sont la tortue d'Hermann et la cistude. Les mines abandonnées abritent également le petit rhinolophe en hiver. Mais c'est au niveau des invertébrés que la diversité est la plus considérable. Tous les entomologistes mobilisés sur le

secteur relève une très grande diversité de taxons et la présence d'espèces très peu communes, parfois endémiques. Cette remarque vaut aussi pour d'autres groupes très récemment étudiés comme les mousses ou les lichens.

### La combinaison de plusieurs programmes et de nombreux partenaires

L'acquisition de ces terrains s'est faite auprès de quatre propriétaires différents. Elle s'est inscrite dans le temps sur plusieurs programmes :

- celui du CEEP pour la protection de la tortue d'Hermann (actions vertes Tortues) ;
- celui pour la protection des mares et ruisseaux temporaires (programme LIFE Mares temporaires, fonds européens, Etat et Région) ;
- celui du WWF (World Wildlife Fund) pour la protection des forêts méditerranéennes (fonds issus de donateurs et partenaires privés) représentant près de 60% du montant total des acquisitions ;

La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) du Var s'est investie particulièrement activement dans les démarches auprès des propriétaires.



La présence de suberaies "cathédrales" constitue l'une des fortes originalités du site, leur gestion est un enjeu fort !



F. Plana

**On a déjà dénombré dans le secteur plus de 300 espèces de coléoptères liés au bois mort et aux cavités (insectes dits saproxyliques). La famille des *Cerambycidae* (capricornes) est bien représentée et comporte plusieurs taxons endémiques des Maures.**

### La contribution à un réseau écologique

La localisation de cet ensemble intervient en complément de deux grands ensemble d'espaces naturels publics mitoyens, près de 1000 hectares appartenant au Conservatoire du Littoral au nord et 125 hectares de forêt domaniale au Sud. Il s'agit là véritablement de la constitution d'un vaste réseau écologique. De plus, l'ensemble des terrains acquis a été proposé comme complément au périmètre du projet de Réserve Naturelle Nationale. Ceci n'aurait pas été possible sans en être propriétaire.

### Une gestion pilote

Les orientations de gestion du site, développées d'un commun accord entre les deux partenaires (CEEP et WWF) peuvent se résumer en deux axes. Une partie sud, difficile d'accès et pentue fait l'objet d'une libre évolution. L'objectif est la maturation des peuplements forestiers, gage d'une diversité liée à un certain stade de développement. La partie nord (plaine et fond de vallon) fait l'objet d'une gestion active. L'objectif dans les milieux favorables aux tortues est le maintien d'une mosaïque d'habitats. Débroussaillages et pastoralis-

me sont les principaux outils. Les mares et ruisseaux font également l'objet d'une attention particulière. Ailleurs, c'est, par exemple, la restauration de vergers de châtaigniers qui est visée. La régénération du chêne liège est également un objectif important notamment sur les zones soumises au pastoralisme et aux débroussaillages obligatoires pour la prévention des incendies. Des suivis sont prévus sur l'ensemble de ces problématiques. Le site fait également l'objet depuis 2001 et dans la cadre du programme WWF sur les forêts méditerranéennes de recherches et inventaires sur des sujets variés, choisis pour leur intérêt pour le site et le massif en général (histoire écologique, coléoptères, lichens, mousses, champignons, bois mort...). L'ensemble de ces connaissances sur la gestion et le fonctionnement des écosystèmes doivent bénéficier à tous nos partenaires, bien au-delà du site (zone Natura 2000, forêts domaniales, autres réserves). Enfin, une valorisation pédagogique débutera fin 2006 pour les scolaires et le grand public en un point d'ores et déjà fréquenté.

Antoine Catard, CEEP et Daniel Vallauri, WWF

## Mares en chantier Restauration des habitats

**A**près le programme européen LIFE nature Mares temporaires méditerranéennes et l'inventaire des mares régionales lancé en 2005, le CEEP, avec ses partenaires, mène des travaux de restauration de mares maîtrisées par convention, au profit de la conservation des plantes et des batraciens, à travers toute la région.

### Dans les Maures (Var)

Le CEEP a financé et supervisé la création d'une mare temporaire et l'aménagement de deux autres dans le cadre du partenariat conduit avec l'Office National des Forêts (ONF) sur la Plaine de Palayson (commune du Muy). Ce programme de gestion a été établi avec les agents de l'ONF sur la base de plusieurs constats. La célèbre mare temporaire de

Catchéou considérée comme un joyau biologique a été parcourue par le feu en 2003. Les espèces patrimoniales se sont bien adaptées mais la digue de ceinture est depuis soumise à une érosion diminuant en conséquence la durée d'inondation. Les têtards de pélobate cultripède sont alors victimes d'une mort prématurée. Les actions de gestion ont porté sur trois sites : le surcreusement d'une mare située en bordure de piste forestière et qui fera l'objet d'un aménagement pédagogique, le renforcement de la digue de Catchéou avec la terre issue de la première mare, la création d'un troisième site non loin par l'aménagement d'un petit vallon. L'objectif est d'assurer la pérennité des espèces protégées sans porter atteinte au patrimoine en place. La pluie est attendue avec impatience pour tester le fonctionnement de ces dépressions et la reprise de l'activité des batraciens.

### Dans le Verdon (Var)

En lisière forestière du Domaine agricole de la Rabelle (La Verdière), une dépression argileuse artificielle s'inonde chaque année. Une végétation hygrophile s'y développe à la faveur des inondations hivernales. Des batraciens et notamment le pélodyte ponctué y déposent leurs oeufs. Hélas, rares sont les années où la période de mise en eau est suffisante pour permettre aux têtards d'atteindre leur phase terrestre.



Surcreusement de la mare dite du centrale de Palayson.



Aménagement du troisième site dite mare du Terme renversé.



Aménagement de la lavogne par les élèves de l'Institut Médico-Educatif de Sylvabelle.

La chaleur estivale arrivant, le reste de la faune sauvage, a également du mal à trouver un point d'eau. La décision de construire une lavogne\* a été prise afin de compenser ce déficit estival.

Dans le Haut Var, depuis des siècles, les agriculteurs maintiennent des points d'eau libre. Fidèle à cette tradition, un bassin d'une trentaine de m<sup>2</sup>, a été creusé, contre la dépression naturelle. Cette mare artificielle se remplira des eaux de pluies et sera complétée, en cas de besoin, par des apports extérieurs. Un chantier de 4 jours avec les apprentis de l'Institut Médico-Educatif (IME) de Sylvabelle a permis la construction d'une coque en béton de chaux. Au moins deux chantiers bénévoles du CEEP seront encore nécessaires pour réaliser le revêtement en pierres.

### Dans les Hautes-Alpes

Depuis quelques années nous suivons un ensemble de mares, au lieu-dit "Blache pauvre", dans une ancienne carrière de la commune du Poët. Bien que ce site présente un potentiel intéressant, la reproduction d'espèces patrimoniales d'amphibiens telles que la rainette méridionale (très rare dans les Hautes-Alpes), le pélodyte ponctué et le crapaud calamite, est fortement limitée par la présence d'une importante population de poissons sans doute introduite.

La faiblesse des niveaux d'eau constatée à la fin du mois d'août nous a incité à contacter le propriétaire (la fédération de chasse des Hautes-Alpes), et faire appel aux agents du Conseil Supérieur de la Pêche afin d'organiser dans l'urgence une pêche électrique avant les pluies d'automne. Au final ce sont des centaines de perches soleil qui ont pu être évacuées et on peut espérer que l'une des mares a été ainsi entièrement nettoyée. Cette opération a permis de nouer des contacts avec le propriétaire afin que des mesures de gestion en faveur des amphibiens puissent être poursuivies

\*Une lavogne est une excavation large et peu profonde, typique des causses cévenoles. Il s'agit d'un abreuvoir établi sur une couche d'argile imperméable. Naturelles à l'origine, elles sont souvent empierrées de manière à faciliter la circulation des brebis.

dans les années à venir.

Les travaux de dessouchage de saules réalisés à l'automne 2005 au marais de Névache ont nécessité l'arrachage, non sans difficultés, d'une imposante souche. Comme il a résulté de cette intervention un important trou dans le sol, nous avons saisi cette opportunité pour créer une petite mare en



**Au marais de Névache, l'arrachage d'une grosse souche a permis de créer une petite mare.**



**La pêche électrique réalisée à "Blache Pauvre" a permis d'évacuer des centaines de poissons.**

évacuant la terre en excès et en remodelant les berges. Le suivi mis en place permettra d'observer la colonisation par la faune et la flore.

Dans le cadre du plan de gestion de la Sagne de Canne (Saint-Laurent du Cros) il avait été proposé une expérimentation de rajeunissement de petits secteurs de cariçaie par un décapage de surface et le creusement de gouilles (trou d'eau dans la tourbe). L'objectif est, dans un secteur de relativement homogène, de tester les possibilités de développement d'une végétation pionnière sur la tourbe mise à nue par l'arrachage des touradons de gros carex. Des trous plus profonds ont été creusés afin de favoriser le maintien de petites surfaces d'eau libre favorables au développement de la faune aquatique.

### Dans le Lubéron (Vaucluse)

En 2004, lors du travail sur le crapaud pélobate cultripède mené par le CEEP pour le Parc Naturel Régional du Luberon, plusieurs mares intéressantes ont été mises en évidence. Parmi elles, la mare de la Virginière sur la commune de Goult a une valeur bien particulière : l'espèce y était déjà mentionnée en 1986 par P. Henry, et a été observée à nouveau en 2004 par O. Peyre et D. Tatin. Il s'agit donc de l'un des rares sites où le maintien de l'espèce est attesté. Cependant, l'état de la mare en 2004 empêchait toute reproduction d'amphibien à cause d'un comblement avancé par les roseaux, sans doute favorisés par les dépôts de limon apportés par chaque crue du Calavon.

Les contacts pris avec le propriétaire de la mare ont tout de suite été positifs. Celui-ci est vendeur de son terrain au Parc, et l'acquisition est en cours dans le cadre du contrat de rivière du Calavon au titre de la préservation des zones naturelles d'expansion de crue et des zones humides du bassin. Par la suite, les parcelles seront rétrocédées au Syndicat Intercommunal de Rivières du Calavon-Coulon qui a été récemment créé pour assurer l'aménagement et l'entretien des cours d'eau du bassin versant.

Pour offrir le plus rapidement possible un site de reproduction à nouveau favorable aux amphibiens, des travaux pilotés par le Parc en collaboration avec le CEEP ont été réalisés au mois de mai 2006 avec l'accord du propriétaire actuel.



La mare de la Virginière avant sa restauration.

Ces travaux ont été confiés, dans un premier temps, à l'équipe rivière de la Maison des Métiers et du Patrimoine (anciennement Mission Locale du Luberon) qui a débroussaillé les abords de la mare envahis par les arbres et les arbustes. Ensuite, l'entreprise PEZIERE de Goult est intervenue avec une pelle mécanique afin de recréer la mare et d'en extraire les rhizomes de roseaux afin de retarder leur reprise. Des berges en pente douce ont été conservées sur la moitié du périmètre de la mare, afin de faciliter l'accès des animaux. En creusant seulement de 60 cm de profondeur, l'eau était atteinte et la mare remise en eau.

Un suivi sera mis en place dès cet automne, puisque pélobate et pélodyte sont susceptibles de pondre des oeufs au cours de la période automnale. Gageons qu'ils sauront apprécier la restauration de leur plan d'eau !

**A. Catard, D. Tatin, L. Quelin,  
D. Rombaut - CEEP, A. Bouvard - IME et  
J-P. Dauphin - conservateur bénévole**

La mare de la Virginière restaurée.



## Programme LIFE

### Vautours percnoptères

**S**eulement 16 couples territoriaux de vautours percnoptères subsistent en Languedoc Roussillon, PACA et Rhône-Alpes.

Pour faire face à cette situation dramatique, l'Union Européenne soutient depuis 2003 un programme LIFE Nature "Restauration du Vautour percnoptère dans le Sud-Est de la France". L'objectif principal est d'encourager la recolonisation des anciens sites de nidification en développant un réseau de placettes d'alimentation dans l'Aude, le Gard, l'Ardèche, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône.

#### Des placettes cravennes au secours des vautours

La plaine désertique de Crau constitue un site essentiel pour l'alimentation des vautours percnoptères erratiques ou issus de la population des Alpilles (1 couple territorial actuellement contre 6 dans les années 1970). Son attractivité est liée principalement à l'élevage ovin qui est exercé depuis des centaines d'années (110 000 brebis y pâturent chaque année). Malheureusement, la Crau n'a pas échappé aux restrictions sanitaires, notamment l'équarrissage systématique pour les cadavres d'animaux, qui a considérablement réduit les ressources trophiques.

En tant qu'opérateur local du programme LIFE, le CEEP a mis en place des aires de nourrissages. Actuellement, 5 placettes sont opérationnelles en Crau et 2 sur les marais du Vigueirat. Chaque placette est équipée d'un dispositif de prises de vue automatisé qui permet de mesurer la fréquentation par le vautour percnoptère.

Au printemps 2005, des vautours percnoptères ont fait leur apparition juste après la mise en service de la première placette cravenne. Cette placette située à proximité des Alpilles a accueilli des individus adultes ainsi qu'un subadulte bagué en 2002 dans les Gorges du Gardon. En 2006, cette même placette a également été la seule à être visitée par le vautour

Dans le Vaucluse, les sites en Zone de Protection Spéciale (ZPS) sont suivis par le Parc du Luberon. Mais à Valescure, propriété de 420 hectares de la commune de Saumane gérée par le CEEP et l'ONF, si la problématique est similaire (site abandonné par l'espèce en 1994), le site n'a pas été inscrit en ZPS et ne peut bénéficier des actions et des financements LIFE. Grâce à la motivation des bénévoles et au financement du Zoo de Doué, une placette d'alimentation a cependant pu être installée et est approvisionnée par des déchets de boucherie fournis gracieusement par les établissements Bigard. Depuis 2004, des vautours sont observés chaque année. En 2006, un couple a même fréquenté assidûment le secteur mais a finalement choisi de s'installer sur sa zone habituelle, plus à l'est. Des immatures ou subadultes sont également observés chaque année, gageons qu'un couple pourra se former et nicher à nouveau dans ces falaises !

David Tatin



**Milans noir et vautour percnoptère sur les charniers de Crau.**

percnoptère durant toute la saison. Des individus adultes sont venus s'alimenter dans le courant de l'été.

La provenance de ces oiseaux adultes non bagués est impossible à déterminer dans l'immédiat. Toutefois, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il s'agit du seul couple territorial des Alpilles, voir d'un autre couple cantonné depuis peu dans le secteur est.

D'autres espèces peuvent également bénéficier de la présence des aires de nourrissage. Pendant l'hiver, pies, corneilles, buses et milans royaux sont observés. Fin mars, les premiers milans noirs de retour d'Afrique s'alimentent.

#### Devenir des placettes

Le réseau de placettes d'alimentation craven s'inscrit dans une logique de conservation à long terme. En effet, l'élevage ovin omniprésent en Crau devrait garantir durablement les ressources alimentaires nécessaires au maintien de la population de vautour percnoptère des Bouches-du-Rhône.

En 2007, le réseau de placettes sera étendu au massif des Alpilles grâce à la création d'une Zone de Protection Spéciale. Les futures aires de nourrissages (2 ou 3 sont prévues) devraient favoriser davantage la recolonisation des anciens sites de nidification. Des informations encourageantes ont déjà été rapportées avec l'observation récente d'un couple cantonné dans la partie est du massif des Alpilles.

Julien Renet

## Programme LIFE 2006, l'année des vipères !

**D**epuis le premier d'août 2006 le CEEP est officiellement impliqué dans un nouveau programme LIFE\* Nature intitulé : "Conservation des populations françaises de Vipère d'Orsini". Ce programme, qui s'étendra sur 5 ans, d'août 2006 à mars 2011, est le fruit d'un remarquable effort collectif mené depuis 1992 par le CEEP, l'EPHE\* et l'ONF\* sur cette espèce emblématique des montagnes de Provence. Plus récemment l'ARPE\*, bénéficiaire du programme LIFE, l'ONCFS\* et le SMAEMV\* se sont associés à la réflexion, ce qui a permis de concrétiser cet ambitieux projet.

### Ouverture du programme, un festival d'écaillés !

En août et septembre dernier plusieurs prospections de terrain ont été organisées afin de collecter les échantillons de tissus nécessaires à l'analyse des spécificités génétiques de chaque population ainsi que leurs degrés d'isolement. Cette mission "d'ouverture" a été couronnée de succès grâce notamment à la participation active de nombreux adhérents du CEEP. Au total, pour cette fin de saison 2006, plus de cent vipères d'Orsini ont été observées sur sept stations différentes. Ces premiers travaux ont également permis de confirmer l'existence d'une nouvelle station

dans les Alpes-Maritimes.

Les prospecteurs ont été si nombreux, qu'il est bien difficile de se souvenir des noms de tous ces braves aventuriers qui ont usé, parfois jusqu'à la chaussette, leurs semelles sur les pelouses écorchées des montagnes provençales. Et bien souvent pour quel résultat ? Un pauvre lézard des murailles, un vert de temps à autre, une coronelle ou une aspic pour quelques chanceux randonneurs. Mais voilà, il est un animal que la montagne ne distribue qu'avec parcimonie, c'est pourquoi ils sont si rares ces heureux chercheurs de serpents qui ont noté autre chose que "zéro" dans la case "nombre de vipère d'Orsini" de la fiche de prospection. Parce que l'espace manquerait si tous devaient être cités, que chacun se reconnaisse dans ces remerciements.

### Programmation 2007

En 2007, les efforts seront essentiellement consacrés à la réalisation de documents de communication, à la restauration des habitats de la vipère d'Orsini, ainsi qu'aux prospections de terrain destinées à rechercher de nouvelles stations et à préciser l'extension spatiale de 6 populations mal connues. Plusieurs formations et sorties sur le terrain seront organisées entre mai et septembre 2007.

\*LIFE : L'Instrument Financier pour l'Environnement  
EPHE : Ecole Pratique des Hautes Etudes  
ONF : Office National des Forêts

ARPE : Agence Régionale Pour l'Environnement  
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage  
SMAEMV : Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipeement du Mont Ventoux



Une équipe de prospection, montagne de Cheiron.

## Le programme LIFE-Nature “Conservation des populations françaises de Vipère d’Orsini”

### Statut de l’espèce et menaces

En France, la vipère d’Orsini est présente avec certitude dans 12 stations et reste à confirmer dans 3 autres. Sa distribution couvre environ 9 000 hectares, dont 5 750 hectares concernés par le réseau NATURA 2000, soit plus de 60%. Le fort degré d’isolement des populations françaises par rapport aux autres populations européennes (les plus proches étant en Italie, dans l’Apennin Central), et leur position à l’extrémité occidentale de l’aire de répartition de l’espèce augmentent d’une part les risques d’extinctions de ces populations et d’autre part, leur intérêt pour la conservation de l’espèce.

Actuellement l’espèce est en forte régression dans 4 stations, et semble avoir disparu dans 3 autres. Les facteurs qui contribuent ou ont contribué de façon certaine ou très probable à ce déclin sont : la progression de la forêt, les brûlages dirigés (selon leur date, leur surface et leur intensité), l’aménagement des stations de tourisme de montagne, la collecte ou la destruction volontaire de l’espèce et les extinctions stochastiques inhérentes aux petites populations.

Les études menées depuis 1992 ont permis de cerner les principales actions à mettre en oeuvre pour sauvegarder l’espèce.

### Les sites concernés

Le programme concerne 8 sites NATURA 2000, tous situés en région PACA dans 4 départements : 1 site dans le Var, 1 dans le Vaucluse, 5 dans les Alpes de Haute-Provence et 1 dans les Alpes-Maritimes.



Marquage individuel d’une vipère par prélèvement d’une écaille ventrale, opération sans danger pour l’animal.



Image impressionnante d’un serpent de ... 25 cm.

## Les objectifs du programme LIFE

1/ Préserver et restaurer les habitats et en accroître la fonctionnalité et la connectivité

2/ Contrôler les aménagements et les activités de loisir en zone de montagne susceptibles d'avoir un impact sur l'habitat de la vipère d'Orsini

3/ Limiter les destructions volontaires et les prélèvements illégaux de vipères d'Orsini dans les populations naturelles

4/ Permettre une meilleure protection et gestion des populations de vipère d'Orsini en France et à l'étranger en favorisant les échanges d'expériences entre spécialistes (scientifiques et gestionnaires) et en rendant accessibles les résultats de ce programme.

## Les moyens et actions envisagés

1/ Expérimentation de 4 modalités de gestion pour restaurer et entretenir les habitats de la vipère d'Orsini : coupes forestières, débroussaillages, brûlages contrôlés et gestion pastorale.

2/ Organisation de réunions, conférences et visites sur le terrain, destinées à informer, sensibiliser et renforcer la concertation avec les élus, propriétaires, éleveurs, agriculteurs, professionnels du tourisme et promouvoir les actions de gestion en faveur des habitats de la vipère d'Orsini.

3/ Surveillance et sensibilisation des touristes et collectionneurs d'espèces rares

4/ Prospections de terrain pour obtenir un état de référence fiable pour l'ensemble des populations connues et rechercher de nouvelles populations.

5/ Développement de collaborations internationales, notamment avec l'Italie, la Grèce, la Hongrie et la Roumanie, pour améliorer les connaissances nécessaires à la mise en place et à la diffusion des outils de conservation, de gestion et de suivi des populations.

Marc Cheylan et Arnaud Lyet

## Les partenaires

Le programme LIFE vipère d'Orsini associe 6 partenaires techniques : L'ARPE porteur du projet, le CEEP, l'ONF, l'EPHE, l'ONCFS et le SMAEMV.

Il bénéficie de la participation financière de l'Union Européenne, de l'Etat français (DIREN), de la Région PACA et des départements

du Var, du Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence.

Le camp militaire de Canjuers, l'université de Bucarest, le MME Birdlife Hungary de Budapest, l'ONG Biosphère (Grèce) et l'Université de Rome ont également apporté leur soutien.



Vipère d'Orsini

## Les partenaires du CEEP

Toutes les actions du CEEP sont rendues possible grâce au soutien du Public et grâce à nos différents partenaires avec qui nous œuvrons pour la préservation du patrimoine naturel provençal :

### Les collectivités locales

Conseil Régional PACA  
Agence Régionale Pour l'Environnement,  
Conseils Généraux des Hautes-Alpes, du Var,  
des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône,  
du Vaucluse, Agence Publique du Massif des Alpilles.

### Les établissements agricoles

Chambre d'Agriculture Bouches-du-Rhône,  
CERPAM, Comité du Foin de Crau,  
Syndicat des éleveurs de Mérinos.

### Les communes

Forcalquier (04), Thorame-basse (04), Névache (05),  
Cervières (05), Saint-Laurent-du-Cros (05),  
Molines-en-Queyras (05), Biot (06), Valbonne (06), La  
Trinité (06), Roquefort-les-pins (06), Gordes (84),  
Saumane-de-Vaucluse (84), Courthézon (84),  
Maubec (84), Marseille (13),  
Saint-Martin-de-Crau (13), Arles (13),  
Saint-Chamas (13), Hyères-les-Palmiers (83),  
La Roquebrussanne (83), Les Mayons (83),  
Ramatuelle (83), Callas (83), Montauroux (83),  
Le Cannet-des-Maures (83), Besse-sur-Issole (83).

### Union Européenne, Etat, établissements publics

Union Européenne (DG XI),  
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable,  
Agence de l'Eau RMC, DIREN-PACA, Direction Régionale à  
l'Agriculture, DDAF des Alpes-Maritimes, des Hautes-Alpes, des  
Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes de Haute-Provence,  
Conservatoire du Littoral, Conservatoires Botaniques Nationaux  
Méditerranéen de Porquerolles et Alpin de Gap-Charance, SAFER  
Bouches du Rhône, SAFER Var, Office National des Forêts, Parcs  
Naturels Régionaux du Luberon, du Verdon et de Camargue,  
Parcs Nationaux de Port-Cros, des Ecrins et du Mercantour,  
CNRS de Chizé, CNRS de Montpellier,  
Université de Marseille (IMEP), EPHE de Montpellier,  
EDF-Méditerranée, Réseau Ferré de France.

### Associations- Fondations et autres partenaires

Les Conservatoires d'Espaces Naturels, Euronatür, WWF-France,  
LPO nationale, Office Pour les Insectes et leur Environnement,  
Groupe Chiroptères de Provence, CROP, CORA, Fondation  
Nature & Découvertes, Noé Conservation, Station biologique de la  
Tour du Valat, magasins Botanic, Ecomusée de la Sainte-Baume,  
SMAE Mont Ventoux, Synemat, Proserpine, Société Alpine de  
Protection de la Nature, CRAVE, Grand site Sainte Victoire.

### Les propriétaires privés de sites gérés

Observatoire de la Côte d'Azur, Observatoire de Haute Provence, Domaine des Courmettes, Institut National de la Propriété Industrielle, ESCOTA, Bayer Cropsciences, Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, la Congrégation des Frères Cisterciens, Messieurs et Mesdames Augier, Bourgues, Gobbo, Gros, Gunther, Planchat, Pons, Cicala, Klaus, Polge, Duc, Le Bec-Cicala, Leydier, Prévost-Haberer, Ranque, Gabaron - Martinez, Bertin, A. Chaillan, P. Chaillan, Simian.

OPIE Provence -  
Alpes du sud  
Office Pour les  
Insectes et leur  
Environnement



**Siège administratif :**  
Muséum d'Histoire  
Naturelle  
Boulevard Longchamp  
13001 Marseille

#### Bureau :

Président :  
André Chauliac  
Vice-Président  
d'Honneur :  
Louis Bigot  
Trésorier :  
Thierry Varenne  
Secrétaire :  
Michel Papazian

#### Conseil

**d'Administration :**  
Jean-Michel Berenger,  
Patrick Bonneau,  
André Chauliac,  
Henri Descimon,  
Claude Favet,  
Gilles Laplanche,  
François Luault,  
Michèle Lemonnier,  
Annie Malausa,  
Jean-Claude Malausa,  
Gabriel Neve,  
Michel Papazian,  
Thierry Varenne,  
Jean-Pierre Vesco.

L'OPIE est une association qui regroupe les amateurs d'insectes et dont la vocation est de développer des **études entomologiques**. L'association, dont l'antenne nationale est située à Guyancourt (78), est agréée par le Ministère de l'Environnement et membre de l'Alliance Mondiale Pour la Nature (IUCN).

La copie et la diffusion des articles sont vivement recommandées sous réserve de citation des auteurs et de la revue.



890, chemin de Bouhenoure Haut  
13090 Aix-en-Provence  
Tél : 04 42 20 03 83  
Fax : 04 42 2005 98  
espaces.naturels.provence@club-internet.fr

# Bulletin d'adhésion et Actions vertes

Je soussigné (e) :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
demeurant : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Adhère au CEEP pour l'année en cours et verse :

- 25 euros à titre individuel  
 30 euros à titre familial\*  
 15 euros, étudiant et faible revenu (merci de joindre un justificatif)  
 50 euros au titre d'association (merci de vous renseigner au tél : 04 42 20 03 83)  
 40 euros x \_\_\_\_\_ pour l'acquisition de \_\_\_\_\_ **ACTION(S) VERTE(S)**  
affectée(s) à l' (aux) action(s) suivante(s) \_\_\_\_\_ (Aigle de Bonelli, Plaine des Maures, Plaine de la Crau, espèces végétales rares, Réserve de Fondurane).

Je joins mon règlement d'un montant de : \_\_\_\_\_ euros établi à l'ordre du CEEP.

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Souhaitez vous recevoir :

- un reçu Action verte pour déduction fiscale ? : oui :  non :   
- les Feuilles Naturalistes ? : oui :  non :   
- Faune de Provence, publication scientifique ? : oui :  non :   
- des infos par courriel ? laissez votre adresse mail :

\* : participation aux sorties-nature pour toute la famille

En adhérant vous recevez les bulletins de liaison Garrigues, les programmes de sorties-nature, la publication scientifique annuelle Faune de Provence, vous participez gratuitement aux sorties-nature et aux chantiers-verts.

Votre soutien et votre intérêt nous sont indispensables :  
**Adhérez, souscrivez aux Actions Vertes !**

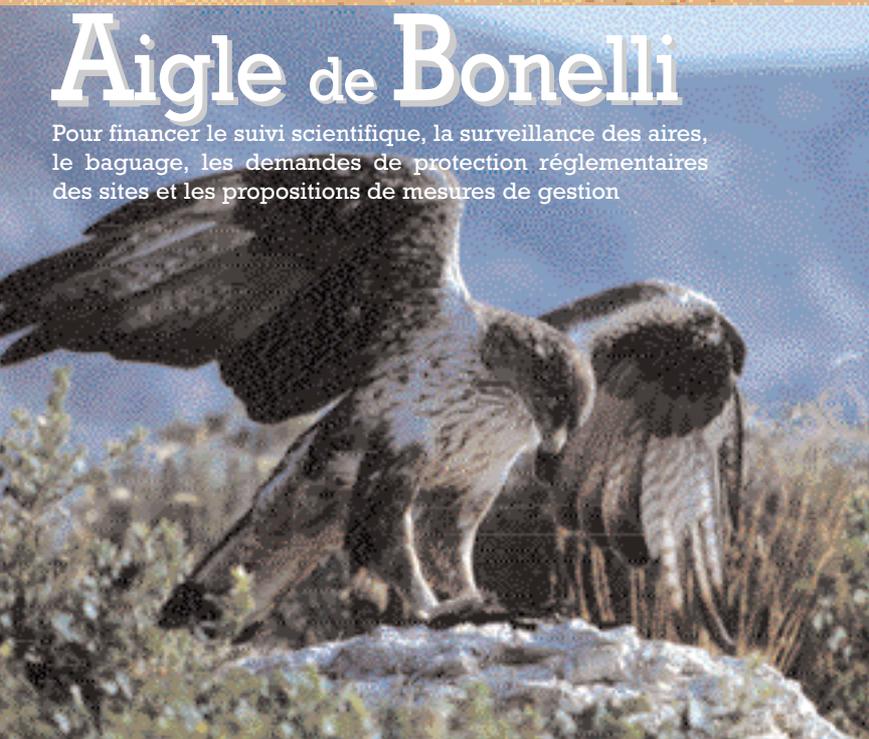


## P laine de la C rau

**Le CEEP, déjà propriétaire de plus de 590 hectares, projette d'acquérir d'autres terrains de la Réserve Naturelle et de la Zone de Protection Spéciale**

# 5

projets font l'objet d'une souscription. Vos dons sont entièrement consacrés à l'acquisition et à la gestion d'espaces naturels sensibles et menacés.



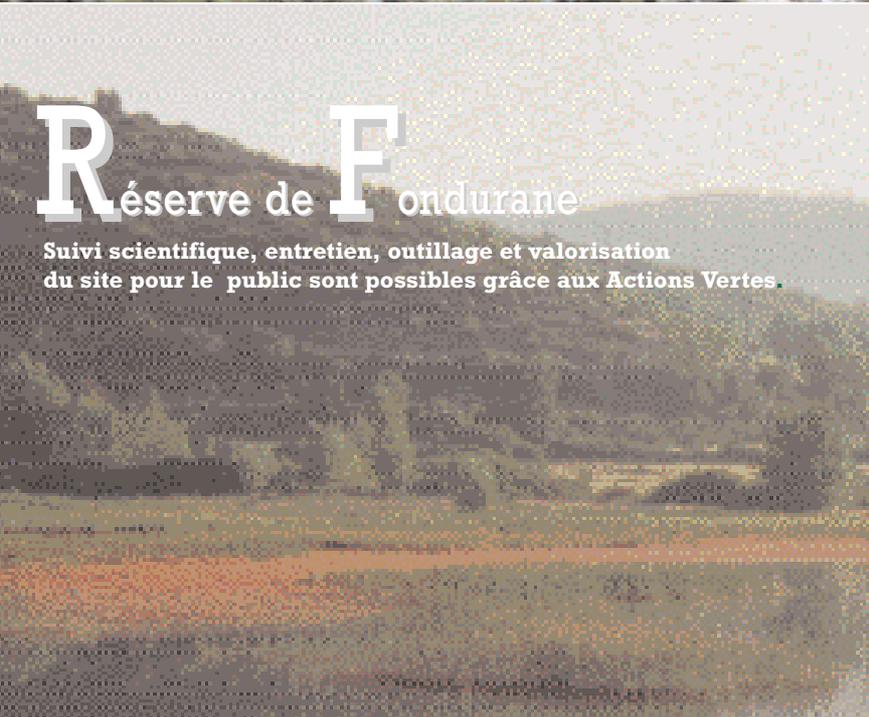
## Aigle de Bonelli

Pour financer le suivi scientifique, la surveillance des aires, le baguage, les demandes de protection réglementaires des sites et les propositions de mesures de gestion



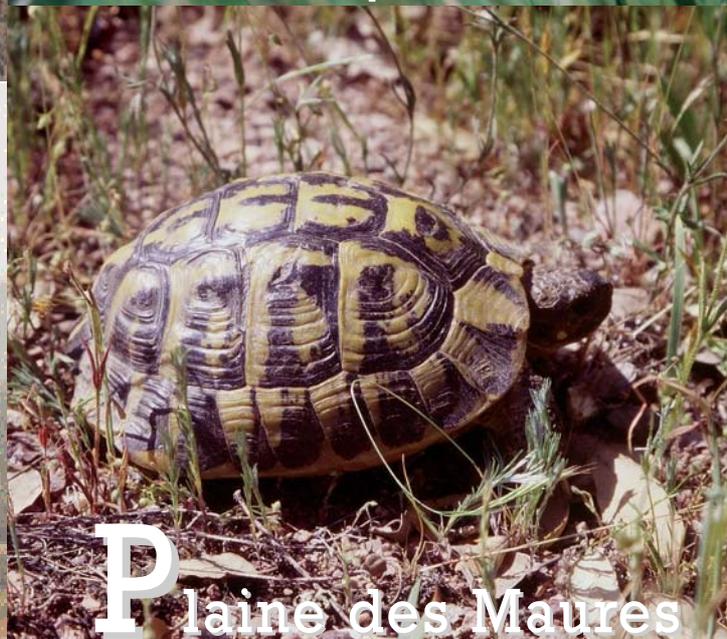
## P lantes rares et menacées

Pour acquérir des parcelles abritant des plantes rares dans les Alpes du sud, en collaboration avec les Conservatoires Botaniques Nationaux.



## R éserve de F ondurane

Suivi scientifique, entretien, outillage et valorisation du site pour le public sont possibles grâce aux Actions Vertes.



## P laine des Maures

110 hectares où vit la Tortue d'Hermann et une flore rare ont déjà été acquis. L'acquisition d'autres sites est indispensable à la survie de la tortue et son écosystème.

**Bulletin de souscription  
Action Verte et d'adhésion**  
en page précédente.